



EPTA - Bonnet Névé

L'éco-conception dans une optique d'anticipation
marché et réglementaire

La veille peut être considérée comme un outil à part entière dans un projet d'éco-conception, et peut prendre de multiples formes. Il faut considérer cet outil comme de la recherche d'informations, pouvant alimenter un projet d'éco-conception, dans l'optique de s'inspirer et d'orienter sa stratégie en fonction d'un contexte global.

La veille peut récolter plusieurs types d'informations, comme celle de la veille contextuelle et médiatique : quels sont les futurs sujets médiatiques à connotation environnementale touchant de près ou de loin mes produits ? Quelles stratégies peut-on mettre en place pour y remédier ou l'anticiper ?

La veille peut aussi, entre autres, récolter des informations sur les réglementations futures dans le but d'anticiper leurs exigences dans un projet d'éco-conception. Les normes peuvent aussi renseigner ce type de projet, dont le champ d'application ne concerne pas directement un produit à éco-concevoir, mais dont il est possible de considérer les enjeux environnementaux par similitude.

REMARQUE : Les normes et réglementations en vigueur relèveront d'obligations légales, et ne peuvent en aucun cas être considérées comme de l'éco-conception, les exigences applicables étant « minimales » pour atteindre le marché.



Pôle Eco-Conception



L'entreprise

Epta France et sa marque Bonnet Nivé font partie du groupe EPTA dont le siège social se situe à Milan (Italie). Son activité implique la conception, le développement jusqu'à l'industrialisation et la commercialisation de vitrines frigorifiques et d'équipements frigorifiques destinés aux chaînes de distribution alimentaire françaises et étrangères. Son chiffre d'affaires en 2016 est de 150 Millions d'€ et l'entreprise compte 450 collaborateurs.

Dans le cadre d'un projet d'envergure de développement d'une nouvelle gamme de mobiliers ouverts, EPTA France a orienté son projet dans l'éco-conception, à la suite d'une rencontre décisive avec la CCI des Landes en 2011.

Dans le cadre d'un projet d'envergure de développement d'une nouvelle gamme de mobiliers ouverts, EPTA France a orienté son projet dans l'éco-conception, à la suite d'une rencontre décisive avec la CCI des Landes en 2011.



Contexte initial

Le projet d'une réflexion environnementale débute, grâce aux nouvelles attentes des clients, avec l'engagement des grandes surfaces sur les objectifs du Grenelle 2, signés en janvier 2012, en accord avec le Ministère de l'Ecologie à propos de la mise en place de portes vitrées sur les mobiliers réfrigérés en magasin, afin d'augmenter leur efficacité énergétique. D'autre part, la volonté de pérenniser le projet est actée, en réduisant certaines quantités de matières.

Dans les années 2000, deux études Bilan Carbone® successives ont été menées par le groupe CASINO. Le résultat montre que 80% des émissions de gaz à effet de serre de toute l'activité de distribution sont : le transport des clients (38%), l'émission venant des fluides frigorigènes (21%), le transport des marchandises (12%) et la consommation d'énergie (9%). Ces études montrent que la part de l'utilisation de mobiliers réfrigérants sur les impacts du commerce de proximité, est plus importante, en raison de la suppression de la part du transport des clients.



Mise en œuvre

Initialement en 2011, le projet est lancé dans le but de réduire les coûts des mobiliers livrés de 25% avec les mêmes fonctions et performances produit. Rapidement, la Chambre de Commerce et d'Industrie a diagnostiqué la situation d'EPTA France et les différentes manières d'atteindre cet objectif, grâce à l'éco-conception. En 2011, un consultant extérieur, QUANTIS, a réalisé une démarche d'évaluation environnementale, identifié les améliorations potentielles à partir de produits existants et a émis de nouvelles propositions.

Parallèlement, EPTA France et sa marque Bonnet Névé se placent dans ce projet d'éco-conception pour répondre à une contrainte marchande de mise en place de portes vitrées, améliorant l'efficacité énergétique du mobilier réfrigéré. Le but de ce projet est d'arriver à une réduction de l'empreinte carbone du nouveau modèle de 40% par rapport au modèle précédent fabriqué en 2011.

Le produit éco-conçu nommé « SkyView Plus » est une vitrine frigorifique verticale libre-service à portes vitrées pour les rayons frais des hypermarchés, supermarchés et magasins de proximité. Mis sur le marché depuis 2014, le produit est destiné aux clients en France et à l'export.

A partir d'une réflexion globale sur le trinôme Produit/Marché/Client, l'entreprise a saisi l'opportunité d'aller plus loin que la simple insertion des « portes vitrées » par l'ajout de 30% d'épaisseur d'isolation. Le mobilier est livrable en kit pour un gain en transport. Les tubes d'éclairage fluorescent sont remplacés par des LED. L'utilisation de ventilateurs à consommation électrique inférieure de 60%, grâce à un soufflage par l'arrière, optimise le fonctionnement du mobilier, économisant la consommation d'énergie en magasin.

Anticiper la mise en place des portes vitrées et le vivre comme une opportunité est un pari, les portes étant considérées comme barrière envers la clientèle.

Le principal défi pour le designer du projet est l'acceptation de ce nouveau mode de présentation. Pour cela le produit phare, pour lequel l'entreprise est reconnue, a été choisi pour ce projet : le mobilier réfrigéré en froid positif. Ce produit étant en cours de re-conception, les enjeux d'éco-conception ont été intégrés.

Une analyse du cycle de vie du mobilier réfrigéré de référence a été réalisée par QUANTIS pour bien cibler les axes prioritaires de travail d'amélioration. EPTA France n'étant pas systématiquement sélectionnée pour la fourniture de la centrale frigorifique, la gestion du fluide réfrigérant n'a pas été prise en compte ; seule la consommation d'énergie rentre dans l'ACV.

Dans ces conditions d'analyse, le produit a une phase d'usage en majorité impactante, en raison de sa consommation d'énergie, ayant constitué l'axe prioritaire de travail. D'autres pistes ont été identifiées par une étude approfondie de recherche et d'analyse.

Les 6 points principaux du projet qui ressortent sont :

- **Le facing** (surface vitrée transparente rendant visible les produits) : 10 % en plus

- **L'éclairage et son efficacité**

L'isolation thermique et la consommation d'énergie : gain de 50%

- **L'isolation thermique et la consommation d'énergie** : gain de 50%

- **L'ergonomie d'achat** : la facilité à ouvrir une porte et une bonne vision (poids, poignée, transparence)

- **Les ventes en magasin** (achats d'impulsion plus fréquents)

- **Un effet positif sur l'environnement et la maintenance**

A travers l'outil « Guidelines », il a été préconisé de réduire le nombre de composants, en procédant à une standardisation maximum, avec un accroissement des volumes de production par référence. En contrepartie, on passe de 6 modèles produits à 2 gammes standardisées en longueur. Sur cette base, différentes pistes d'éco-conception ont été examinées. Les recherches se sont appuyées sur un travail de veille en participant à des réunions, salons sur l'éco-conception et les matériaux, ainsi que sur une réflexion intégrant un nouveau design et de l'innovation produit.

L'aide à la décision a été dirigée selon différents critères :

- Une faisabilité technique en tenant compte du prix/coût de mise en œuvre,
- Une acceptation par le client,
- La possibilité de valoriser le produit,
- Obtenir une contribution de réduction des enjeux prioritaires

Ce projet d'éco-conception a été porté par Patrick CAZALIS, directeur R&D d'EPTA, Jean-Marc Lebrun, ingénieur Bureau d'études et Marc ANIN, dessinateur Bureau d'études.

Témoignage de l'entreprise

« Grâce à des investissements constants dans la Recherche et le Développement, Epta France entend contribuer concrètement à l'objectif national de rendement énergétique et de respect de l'environnement, indiqué par le Programme du Ministère de l'écologie, sans renoncer au merchandising et à la visibilité produits » [...] « La fermeture de 75% des meubles d'ici 2020 permettra à la France d'économiser chaque année 2,2 TWh. »

Cécile Marty, Trade Marketing Manager d'Epta France.



Résultats :

La solution finale a été testée vis-à-vis de l'acceptation des usagers et aussi d'un point de vue environnemental, en réalisant une analyse de cycle de vie comparative avant/après évolution, ceci, afin de vérifier les points d'amélioration et l'absence de transferts d'impacts. La durée de vie moyenne est estimée à 8 ans. L'unité fonctionnelle de comparaison est : « maintenir 1m² de facing à une température de +5°C au cœur des produits pendant 24h. »

La comparaison entre l'ancien et le nouveau mobilier montre une réduction de 7831Kg eq CO₂ rejeté sur 8 ans, ce qui correspond à 2,2 ans de chauffage au gaz pour un studio 3 pièces à Paris.

• Matières premières

Les structures métalliques disparaissent au profit de structures composites moins lourdes et de pièces plastiques moulées, ce qui évite les ponts thermiques. Les fabricants privilégiés sont proches du site industriel.

• Fabrication

Le nombre de modèles fabriqués dans la gamme a été réduit, afin de proposer seulement deux modèles standardisés. Cela a permis de réduire les coûts de production, au moyen de technologies devenues plus fiables, grâce aux investissements.

Le gaspillage d'eau est réduit de 60% sur la chaîne de peinture. Une nouvelle technique d'assemblage (sans aucune vis) de la structure de l'armoire, du système de ventilation et de l'éclairage LED est employée afin de réduire le temps de montage.

• Logistique

Les coûts du transport et du stockage diminuent de 50%, du fait de mobiliers livrés en kit et d'une réduction du volume dans les mêmes proportions. Le fabricant de pièces composites, basé à Dyonnax, utilise un système de navette de contenants réutilisables, pliables, stockables, afin d'éviter l'utilisation intensive d'emballage. Le temps de déballage et de montage du mobilier en magasin, reste équivalent.

• Utilisation

Un gain de 50% d'énergie consommée est réalisé en magasin par rapport au mobilier ouvert. D'une part, l'éclairage LED, bien réparti sur les montants pour un usage quotidien permet une baisse de consommation. D'autre part, le double vitrage de la porte, les joints d'étanchéité, et la couche d'isolant supplémentaire contribuent à une isolation thermique importante. Pour finir, une ventilation basse consommation est couplée à un soufflage par l'arrière, selon le principe de fonctionnement d'une chambre froide, afin de permettre ce gain.

• Fin de vie

Les matières recyclables sont séparées. L'assemblage est réalisé sans aucune vis. Le dos, le toit et la caisse sont fixés de la même façon, afin de faciliter le démontage et le tri des pièces.

Autres avantages de la démarche

Le client a besoin de comprendre ce que va lui rapporter l'investissement dans un tel matériel. De manière systématique, la démarche a été valorisée auprès du client par un calcul de retour sur investissement (ROI), les économies d'énergie engendrées par l'installation et l'utilisation de SkyView Plus.

La communication est très ciblée et personnalisée auprès de chaque client. Sur les mobiliers apparaît le logo EUROVENT, organisme indépendant européen de certification énergétique. Les données d'énergie sont aussi affichées. De plus, une directive européenne d'Eco-Design était en cours d'élaboration dans le but de classer énergétiquement les meubles réfrigérés comme les réfrigérateurs. Les meubles moins bien classés seront bannis, ce qui conforte les choix faits en amont du projet.

D'autre part, cette démarche a permis d'obtenir un prix de l'Institut Français du Design, un Janus de l'Industrie, avec la mention ECO-DESIGN pour l'aspect « développement durable » du projet.

En résumé, le travail sur la démarche d'éco-conception a permis d'anticiper la réglementation et les attentes des clients. Il a également contribué à se démarquer de la concurrence en proposant un produit compétitif en terme de design et optimisé énergétiquement. Le projet a aussi été une source interne de motivation, faisant acquérir au personnel, de nouvelles compétences et méthodes de travail.

EPTA France a travaillé sur une innovation de rupture, à la fois, sur l'aspect marchand du mobilier, et sur une innovation dans le processus de fabrication d'un mobilier en kit. L'image de l'entreprise est valorisée, lors de colloques, par l'apport du prestataire d'accompagnement d'ACV et de la CCI des Landes, à l'origine de la démarche.



Cécile MARTY - Trade Marketing Manager
0661395863
cecile.marty@eptarefrigeration.com
EPTA France
Allée de l'industrie - 64700 HENDAYE
www.eptarefrigeration.com



Pôle Eco-Conception
et Management du Cycle de Vie
Tel : +33(0)4 77 43 36 64
lois.moreira@eco-conception.fr

www.eco-conception.fr

